

RÉFLECS D'UN GNIAF...

Voici encore qu'il me faut lâcher le tire-pied et reprendre la plume.

Ce sacré fiston de Pouget vient de se faire fiche dedans: on l'a mis à l'ombre, pour quelques semaines. A Pélagie.

Je vas m'atteler a faire l'intérim pendant l'absence du camarade, et avec quelques autres bons fieux, on viendra à bout des difficultés. De la sorte, *La Sociale* continuera son petit bonhomme de chemin sans anicroches.

Et d'abord que je jaspine aux copains les motifs de l'arrestation de Pouget:

Les bons bougres qui s'appuient *La Sociale* depuis sa naissance se souviennent peut-être de Monsieur Patin, un honorable contre-maître de Montceau-les-Mines qui, dans les premiers numéros, fut un tantinet houspillé.

Le respectable personnage y trouva un cheveu, se fâcha tout rouge et mit les huissiers en campagne.

Ce brave homme était d'autant plus à cran que *La Sociale* n'était pas seule à lui avoir chatouillé l'épiderme. Une kyrielle de journaux d'opinions les plus diverses (y en avait même d'opportunards) l'avaient passé à la chine.

Tous reçurent du papier timbré!

Les records étaient à la noce: ils salissaient des rames du papier qui leur est «*spécial*». Ils n'avaient heureusement pas une demi-douzaine de pratiques aussi procédurières que Monsieur Patin, - sinon ils eussent dû turbiner jour et nuit.

En ce qui concerne *La Sociale*, ça se termina à Chalons-sur-Saône par un jugement qui condamnait Pouget à 500 francs de dommages intérêts ou, à défaut de paiement, à quatre mois de prison.

Turellement, Pouget trinquait plus que les autres. Il est vrai que le bougre à le caractère si mal fait qu'au lieu de faire des excuses à ce pauvre Monsieur Patin, il appuya sur la chanterelle.

Comme le fiston n'a pas casqué à l'heure fixée par les papiers d'huissiers, - dam, la note s'élève à 606 francs et six sous, - deux roussins sont venus, vendredi dernier, le cueillir et le conduire à Pélagie.

Ce qu'il y a de rigolboche dans son cas, c'est que, étant incarcéré non de par la volonté de la gouvernance, mais simplement grâce aux exigences d'un particulier, c'est ce bon Monsieur Patin qui le nourrit.

Oh, dans les prix doux: ça lui coûte 4fr. par mois! Si donc, à ce tarif, il engraisse son pensionnaire, ça ne pourra être qu'a lécher les murs.

Tout de même, quelle âme généreuse que celle qui papillonne dans les vêtements du contre-maître de Montceau!

Au moins, celui-là, pratique la morale chrétienne: qui serine qu'on doit rendre le bien pour le mal. Sur Pouget qui lui a fait des misères, il se venge en lui donnant à boulotter.

C'est d'une belle âme?

Les bons bougres vont m'objecter que cet excellent monsieur Patin aurait pu dépenser sa belle gallette à un plus chouette usage.

Certes, j'en conviens. Il n'y a pas besoin d'être un gros malin pour découvrir un meilleur emploi à faire du pognon que la *Compagnie des mines* lui aboule si généreusement.

Ainsi, sans sortir du pays, il n'avait qu'à regarder autour de soi:

Il aurait vu que les prolos de Montceau ne gagnent pas des mille et des cents;

Il aurait vu de nombreuses familles où la paye est bougrement loin de suffire à calmer tous les appétits;

Puis encore, les éclopés, les victimes de kyrielles d'accidents, à qui on donne le moins possible pour vivre;

Il aurait vu, en outre, les vieilles gueules noires, les durs-à-cuire, ceux dont n'a pas voulu la mine qui, eux aussi doivent se serrer la boucle d'un cran.

Eh bien, quand les journaux commencèrent à lui chercher pouille, le très honorable Monsieur Patin eût été richement inspiré en dégoisant à tous ces pauvres bougres la postiche suivante:

«Vous n'êtes pas sans savoir que les journaux s'attellent après moi. J'ai l'intention de me venger, mais au lieu de le faire d'une façon bêtasse, au lieu de foutre les huissiers à leurs trousses et d'entreprendre une ribambelle de procès, voici mon plan: le pognon qui, sans profit pour personne, serait dépensé à ça, sera pour vous...».

C'eût été peu! 'Une fraise dans la gueule d'un loup.

Mais ce peu eut été un commencement de restitution des millions accaparés par les exploiters de Monceau sur le des des pauvres bougres de la mine.

Le Père Peinard.
